



Mur de la liberté d'expression

publié le 11/01/2016

Les productions médiatiques des élèves le 11 janvier 2016 à Radio France

Descriptif :

Les productions médiatiques des élèves le 11 janvier 2016 à Radio France

Le CLEMI crée un mur de la liberté d'expression à l'occasion de la soirée du 11 janvier 2016, durant laquelle François Hollande, Président de la République, présentera ses vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement.



Pour cette journée spéciale du 11 janvier, le CLEMI crée un « **mur numérique** » où seront projetées sur grand écran les productions médiatiques des élèves de toutes les académies, réalisées sur le thème de la liberté d'expression.

Dans une « newsroom », installée dans l'Agora de Radio France, un groupe d'une dizaine d'élèves, accompagné de formateurs du CLEMI, modèrera en direct les publications qui auront été postées sur clemi11janvier.tumblr.com . Ce mur permettra au public de découvrir la diversité, la créativité et l'engagement des élèves dans leurs productions médiatiques ainsi que l'implication pédagogique des enseignants en faveur de la liberté d'expression.

Pour participer au « Mur de la liberté d'expression », les enseignants doivent s'inscrire jusqu'au lundi 11 janvier 2016 inclus sur <http://clemi.limequery.org/index.php/536983/lang-fr>

► Renseignements : evenement.clemi@clemi.fr